



Zone Portuaire de Longoni – Vallée I
97690 KOUNGOU

TEM
BP 745
97600 MAMOUDZOU

Longoni le 15 juin 2020

Objet : Tarifs CMAT Mayotte.

Madame, Monsieur,

Je suis au regret de vous informer que la partie fixe du tarif de manutention des conteneurs importés sera majorée de :

- 15€ par conteneur plein 20 pieds,
- 20€ par conteneur plein 40 pieds.

Cette majoration temporaire sera appliquée aux conteneurs débarqués à compter du 1^{er} juillet 2020

Cette décision fait suite à une décision unilatérale de la société Manu-Port, sous-traitant de MCG délégataire de la DSP portuaire qui a décidé de modifier le mode opératoire mis en œuvre existant sur le port et de ne plus exécuter des opérations relevant de la compétence de MCG.

Cette majoration n'est pas intégrée dans notre tarif de base, elle fera l'objet d'une ligne distincte sur les factures. Cette ligne sera supprimée lorsque les modes opératoires seront de nouveau modifiés pour revenir à la normale.

Soyez assuré que CMAT Mayotte regrette cette décision, que j'espère temporaire.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.


Patrick HUON
Directeur Général